

Diagnostic du système alimentaire de la Communauté de communes du Massif du Sancy

Synthèse

Septembre 2022

Editeur: Communauté de Communes du Massif du Sancy

Auteurs: Basic (Bureau d'analyse sociétale d'intérêt Collectif), Lucile Giquel, Ludovic Mamdy

Remerciements aux membres du Comité de Pilotage du diagnostic, ainsi qu'à l'ensemble des participants aux différents ateliers et entretiens ayant eu lieu dans le cadre de la mission.

Ils nous financent:







Ils nous soutiennent:













Sommaire

LE MOT DU PRESIDENT	6
METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	7
QUELQUES RAPPELS SUR LE TERRITOIRE	8
LA PRODUCTION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE	10
La production agricole	10
Une activité agricole largement présente sur le territoire et très spécialisée	10
Des exploitations plus grandes, moins nombreuses, dont les propriétaires sont de plus en pl moyenne	us âgés en 11
La production agroalimentaire	12
Un secteur pourvoyeur d'emplois, essentiellement orienté sur la production fromagère	12
La consommation	13
Les consommateurs	13
Une population en légère baisse et vieillissante, mais qui triple en moyenne sur l'année via le to	urisme 13
Les lieux d'achats et de consommation	14
LES LIENS ENTRE PRODUCTION ET CONSOMMATION ALIMENTAIRES	15
Les connexions actuelles	15
Le potentiel nourricier du territoire	15
Le potentiel agro-industriel du territoire	15
LES ENJEUX DE DURABILITE DU TERRITOIRE	16
Les principaux enjeux sociaux du territoire	17
Les principaux enjeux environnementaux du territoire	18
RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	19
Autonomie alimentaire et diversification des productions agricoles	19
Conditions socioéconomiques de la production agroalimentaire	19
Préservation de l'environnement & gestion des ressources et des déchets	20
La communication autour du PAT et la sensibilisation des citoyens	20
CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES	21



LE MOT DU PRESIDENT

Chers lecteurs,

Les crises entraînent des changements mais aussi des opportunités à saisir pour permettre de nous relever collectivement, d'être plus résistant et de mieux anticiper les risques.

Covid-19, guerre en Ukraine ou encore épisodes caniculaires qui s'intensifient, autant de crises sanitaire, géopolitique et climatique qui mettent en exergue les fragilités de notre système. Si la mondialisation permet aux populations de s'ouvrir les uns aux autres, elle les rend également interdépendantes et fragiles.

Nous l'avons tous vécu ces derniers mois, les pénuries de certains produits ou matériaux sont légion et les prix augmentent de façon vertigineuse. Dans l'attente d'actions internationales d'ampleur sur la question, il n'est plus possible de se résoudre à l'inaction. Des alternatives existent et sont en partie à l'échelle locale, et a fortiori à l'échelle de notre territoire du Sancy.

Gagner en autonomie semble aujourd'hui une évidence. S'il n'est pas possible ni souhaitable de vivre en totale autarcie, la relocalisation d'activités essentielles à l'intérêt général permet de dynamiser un territoire et d'y vivre sereinement et en sécurité.

De ces activités essentielles à la vie, la plus importante est sûrement celle de la production de notre alimentation. Avec ses paysages et la qualité de son environnement, notre territoire a des atouts indiscutables en la matière. L'agriculture est ici le deuxième secteur économique après celui du tourisme. Avec l'alimentation, cet enjeu nous concerne tous.

Tendre à l'autonomie alimentaire de notre territoire, c'est renforcer les filières existantes, se diversifier en en faisant naître de nouvelles, valoriser localement pour capter les richesses créées et tisser des liens sociaux puissants entre les agricultrices et agriculteurs qui produisent l'alimentation et les consommateurs.

Ce diagnostic permettra à chaque lecteur d'appréhender dans les grandes lignes l'écosystème agricole et alimentaire de notre territoire. Il est le premier pas vers un travail collectif de construction des actions qui se déroulera dans les mois à venir, et je l'espère durera dans le temps.

Ensemble, pour continuer à bien vivre dans le Sancy, pensons et travaillons à l'avenir de notre territoire.

Bonne lecture,

Lionel Gay

Président de la Communauté de communes du Massif du Sancy

METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

Initié dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial reconnu en 2021, le diagnostic du système alimentaire de la Communauté de Communes du Massif du Sancy (CCMS) s'est appuyé sur :

- Les données publiques disponibles relatives à la production agricole, la transformation agroalimentaire et négoce, les circuits de distribution alimentaire, la consommation des habitants du territoire, à date et en rétrospectif sur 2010 2021 : RGA, RPG, INSEE, ESANE, SIREN, SITRAM...
- **Certaines modélisations du Basic** développées dans le cadre de l'application Parcel (www.parcel-app.org)
- Une recherche bibliographique extensive concernant les caractéristiques sociales, économiques et environnementales du territoire, de son agriculture et de son secteur agroalimentaire.
- **Des entretiens et des ateliers** avec des acteurs économiques, des représentants de la société civile, des élus du territoire.

Le diagnostic s'est déroulé en plusieurs temps :

- 1. Un cadrage qualitatif et quantitatif afin de poser des estimations chiffrées concernant les principales caractéristiques du système alimentaire et d'identifier les enjeux potentiels du territoire.
- 2. Un croisement de ce cadrage avec les dires d'acteurs du territoire pour questionner, confirmer, enrichir et mettre en discussion l'état et l'évolution du système alimentaire local, depuis la production agricole jusqu'aux consommateurs finaux.
- 3. Une série d'entretiens visant à identifier les initiatives locales en lien avec l'agriculture et l'alimentation.
- 4. **Une validation du diagnostic global** avec le comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial.

Cette approche a pour objectif d'ancrer les discussions entre acteurs du territoire :

- en posant des ordres de grandeur objectivés pour les différentes composantes du système alimentaire, qui permettent parfois d'aller au-delà de certaines idées reçues,
- en mettant en lumière les risques ou opportunités en termes de durabilité environnementale et sociale, mais aussi de résilience,
- en enrichissant l'analyse grâce aux échanges avec les acteurs de terrain, afin de mieux prendre en compte les spécificités du territoire et d'initier une mise en mouvement des parties prenantes du système alimentaire.

A noter que ce diagnostic s'accompagne de la mise en place d'un tableau de bord dynamique destiné à suivre l'évolution de certains indicateurs clés en parallèle du déploiement du Projet Alimentaire Territorial de la CCMS.

QUELQUES RAPPELS SUR LE TERRITOIRE

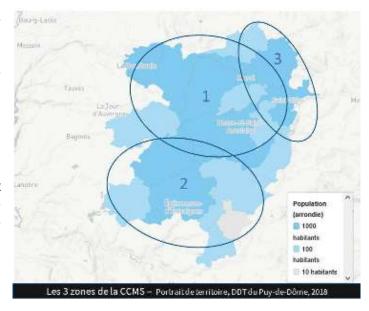
La Communauté de Communes du Massif du Sancy (CCMS) s'étend sur **un territoire de montagne et moyenne montagne**, en grande majorité dans le Puy-de-Dôme, avec une partie à l'extrême sud dans le Cantal.

Partagé entre ruralité et tourisme, elle bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

La population de la CCMS est **globalement plus âgée que celle du Puy-de-Dôme et tend à diminuer légèrement** ces dernières années même si les communes situées au Nord du territoire connaissent une croissance démographique.

Selon le portrait de territoire réalisé par la DDT en 2018, le territoire de la CCMS peut être représenté en 3 grandes zones :

- 1. un secteur touristique au Nord, avec les stations du Mont Dore et Super Besse, qui regroupe la majeure partie des équipements et des emplois et subit de fortes variations de densité de population suivant les périodes de l'année
- 2. **Un plateau agricole au Sud** avec peu d'habitants et d'équipements
- 3. Une zone périurbaine au Nord Est (Clermont-Ferrand et Issoire), résidentielle mais disposant de peu de commerces de proximité



D'un point de vue environnemental, une grande partie du territoire a mis en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) qui imposent notamment le maintien de la richesse floristique, une fertilisation raisonnée, une pression de pâturage maîtrisée.

ılı.

- 20 communes
- 3 pôles de rang intermédiaire (la Bourboule, le Mont Dore, Besse-et-Saint-Anastaise), 4 pôles de proximité
- 9641 habitants sur 605 km², soit 16 habitants par km² vs 82,7 pour le Puy-de-Dôme et 105 pour la France
- Diminution de 5% de la population entre 2008 et 2018 (30% sur la période 1964 2014)



LA PRODUCTION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

La première partie du diagnostic caractérise la dimension productive du système alimentaire local, c'est-àdire l'offre de produits agricoles et agroalimentaires du territoire, sachant que cette offre peut ensuite être consommée hors du territoire.



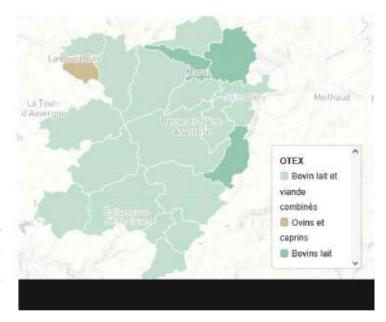
La production agricole

Une activité agricole largement présente sur le territoire et très spécialisée

La part des surfaces agricoles est importante sur le territoire de la CCMS puisqu'elle représente près des 2/3 des surfaces totales.

Stable, cette proportion est limitée à la hausse par les contraintes liées à une zone de montagne: terrains en pente, altitude trop élevée sur une partie du territoire, conditions climatiques...

Les contraintes pédoclimatiques restreignent également le champ des possibles au-delà des prairies permanentes et des estives. Les surfaces agricoles sont donc essentiellement dédiées à la production d'animaux (bovins allaitants / bovins laits, et ovins) et à leur nourriture.



Autre conséquence : la faible part de terres arables sur le territoire : 1% à peine des surfaces agricoles, alors que ce pourcentage est de 17% à l'échelle du Puy-de-Dôme.

Focus sur les productions agricoles différenciées :



Sur l'ensemble des terres agricoles de la CCMS, les surfaces en agriculture biologique sont en forte augmentation, mais ne représentent encore que 4% environ de la surface agricole utile.



En parallèle, une partie importante de la production laitière est valorisée sous AOP (Cantal, Salers, Fourme d'Ambert, Saint-Nectaire, Bleu d'Auvergne), avec une prédominance de l'AOP Saint Nectaire sur le territoire.

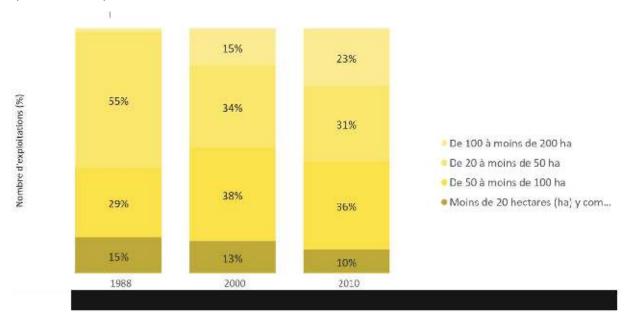
Des exploitations plus grandes, moins nombreuses, dont les propriétaires sont de plus en plus âgés en moyenne

De façon générale, les exploitations agricoles du territoire sont extensives, et génèrent peu d'impacts négatifs.

Au contraire, différents travaux de recherche pointent la possibilité de valoriser les services écosystémiques rendus par ce type d'exploitations.

Comme à l'échelle nationale, on constate une baisse du nombre d'exploitations et une augmentation de leur taille moyenne.

Dans le même temps, **l'âge moyen des exploitants continue d'augmenter**, ce qui pose à court terme la question des reprises et des successions.



- 37 481 ha de SAU sur 60 536 ha de surface, soit environ 2/3 de la SAU sur le territoire vs 60% dans le Puy de Dôme et 43% en AuRA
- 287 ha de terres arables en 2017, soit < 1% de la SAU totale (- 5% entre 2015 et 2017)
- 364 exploitations en 2020 vs 410 exploitations en 2010 (-11%)
- 694 emplois agricoles en 2020
- Surface moyenne des exploitations : 85 ha en 2020 vs 75 ha en 2010 (+13%)
- Age moyen des chefs d'exploitation : 49 ans (+5,4 ans entre 2000 et 2020)



La production agroalimentaire

Un secteur pourvoyeur d'emplois, essentiellement orienté sur la production fromagère

La transformation agroalimentaire s'appuie en majorité sur les productions agricoles locales : environ 80%

des emplois concernent la production de fromages.

S'il représente un volume d'emplois plus important qu'aux échelles départementale et régionale, le secteur agroalimentaire local ne couvre qu'une petite partie des besoins alimentaires des habitants du Massif du Sancy.

Notamment, il n'existe pas d'outil de transformation pour la viande élevée sur le territoire.

En croissance ces 10 dernières années, le tissu agro-industriel se compose de TPE, de quelques entreprises moyennes et d'une entreprise de plus de 100 salariés (la Nouvelle laiterie de la Montagne).



<u>.llı.</u>

- 16 établissements pour 280 emplois en 2021 (hors commerce de gros et artisanat commercial)
- 5 % de l'emploi total du territoire (vs 1,3% à l'échelle du Puy de Dôme)
- Transformation de produits laitiers = 3 établissements, mais 80% des emplois et + 25 % de salariés entre 2008 et 2018



LA CONSOMMATION

Les consommateurs

Une population en légère baisse et vieillissante, mais qui triple en moyenne sur l'année via le tourisme

Les résidents travaillent majoritairement dans les commerces et services au Nord de la CCMS – notamment en lien avec les activités touristiques du territoire, et dans l'agriculture au Sud.

Si le niveau de vie moyen des habitants est en légère hausse ces dernières années, il reste inférieur aux moyennes départementales et régionales.



Avec plus de 800 000 nuitées par an (hors résidences secondaires et AirBnB), une part non négligeable de la consommation alimentaire du territoire est associée au tourisme, avec des comportements d'achats potentiellement différents et davantage orientés vers le local.

- 35 % des + de 15 ans ont plus de 65 ans.
- 12 300 Tonnes de consommation annuelle pour 9 646 personnes, soit environ 1,3 Tonnes / personne (+ 2 755 Tonnes si l'on ajoute les touristes)
- 5 268 ha pour satisfaire la demande, dont 91% pour l'élevage (+ 1073 ha si l'on ajoute les touristes hors résidences secondaires et AirBnB)
- Empreinte spatiale de la restauration collective = 160 ha
- Empreinte alimentaire de la restauration collective = 378 TeqM

Example 2 Les lieux d'achats et de consommation

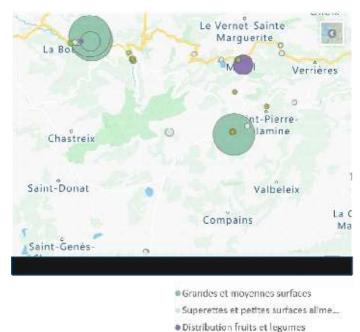
a) Les réseaux de distribution

Les commerces alimentaires représentent une proportion d'emplois plus élevée par rapport aux échelles départementale et régionale.

Bien que la population résidente ait tendance à diminuer, les magasins alimentaires connaissent une croissance notable sur les 10 dernières années, vraisemblablement liée au tourisme.

Ils sont essentiellement constitués de petits commerces et de supérettes indépendantes.

A noter qu'il n'existe qu'un seul magasin de producteurs, également spécialisé dans les produits issus de l'agriculture biologique.



Distribution viandes

Boulangerles et commerce de detal...

b) La restauration

La restauration constitue également un secteur dynamique et une source d'emplois non négligeable sur le territoire, en proportion plus importante qu'aux échelles supérieures. Elle est tirée par la dimension touristique du territoire et s'attache donc à valoriser la gastronomie locale et certains produits locaux / régionaux (notamment les produits laitiers).

A l'instar des tendances nationales, on constate une croissance plus forte de la restauration rapide ces dernières années.

Focus restauration collective: environ 1300 repas sont servis chaque jour sur la CCMS, dont environ 50% concernent les maisons de retraite et les centres de soin.

ш.

- Distribution: 67 établissements employeurs pour 243 salariés en 2021 (+26% d'emplois et +40% d'établissements entre 2008 et 2018) / 4,78 % des emplois du territoires (2,85 à l'échelle du Puy de Dôme et 2,93% à l'échelle de la région)
- Restauration: 127 établissements pour 444 salariés en 2021 (+95% d'emplois et +15% d'établissements entre 2008 et 2018) / Presque 8% des emplois du territoire (2,59% pour le Puy de Dôme, 2,79% pour la région)

LES LIENS ENTRE PRODUCTION ET CONSOMMATION ALIMENTAIRES

Les connexions actuelles

Au vu des caractéristiques du système alimentaires précédentes, il existe peu de connexion entre l'offre agroalimentaire locale et la consommation des habitants, hormis pour les fromages (qui constituent une part minime des besoins alimentaires quotidiens): la production est très spécialisée, et les habitudes de consommation – distribution alimentaire classique, restauration rapide – impliquent en grande majorité des approvisionnements alimentaires hors du territoire.

Le potentiel nourricier du territoire

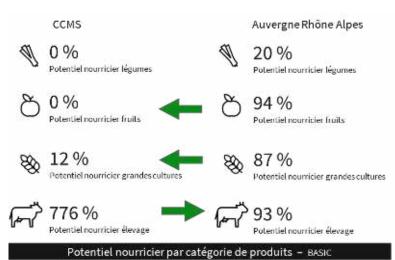
Le potentiel nourricier est le ratio entre les surfaces agricoles disponibles sur le territoire, et les surfaces agricoles nécessaires à la production de toute l'alimentation des habitants du territoire.

En théorie, les surfaces agricoles de la CCMS pourraient nourrir une population largement supérieure à celle du territoire. Cependant, ces terres agricoles sont essentiellement destinées à l'élevage, au détriment des autres types de cultures : légumes, fruits, grandes cultures, nécessaires à notre alimentation.

Pour une grande partie de ces terres, le changement d'usage s'avère difficile, sinon impossible.

Le potentiel nourricier « réel » est notamment limité par la part des terres située au-dessus de 1000 mètres d'altitude.

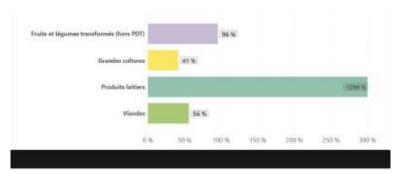
Pour les denrées agricoles, des collaborations sont à rechercher avec des territoires voisins, dont les potentiels nourriciers peuvent être excédentaires pour certaines catégories, ou a minima plus équilibrés.



Le potentiel agro-industriel du territoire

Le potentiel agro-industriel est le ratio entre les emplois agro-industriels du territoire, et les emplois nécessaires à la transformation de toute l'alimentation des habitants du territoire.

Sur la CCMS, le volume d'emplois dans le secteur agroalimentaire couvre largement les besoins théoriques des habitants, puisque le potentiel agro-industriel est de 486%. Mais ce chiffre global masque une spécialisation sur la transformation fromagère et un déficit d'outils de transformation sur les autres filières.





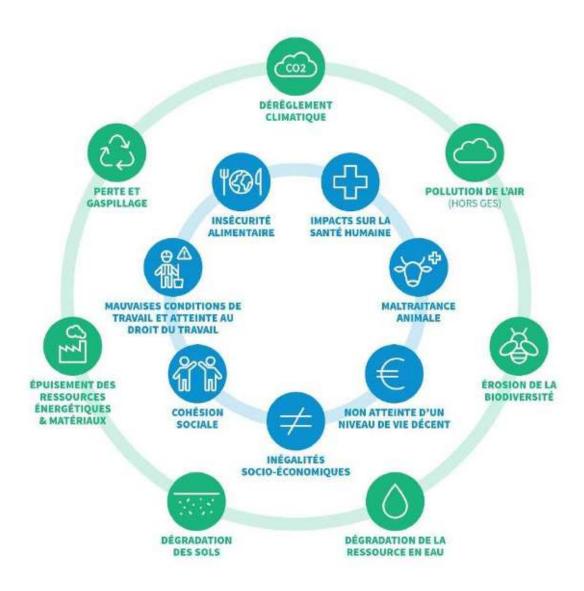
LES ENJEUX DE DURABILITE DU TERRITOIRE

Des caractéristiques du système alimentaire vues précédemment, mais aussi des entretiens collectifs et des travaux existants à l'échelle de la CCMS, du département, voire du Massif Central, ressortent différents enjeux de durabilité

Ces enjeux sont catégorisés par grandes thématiques sociales et environnementales elles-mêmes représentées sous forme d'un « donut » de durabilité.

Basée sur des travaux académiques, cette représentation repose sur l'idée que pour assurer sa pérennité une société doit simultanément rester au-dessus d'un plancher social (c'est-à-dire respecter des minima sociaux, ne pas dépasser des niveaux d'inégalités...) et en dessous d'un plafond environnemental (c'est-à-dire ne pas dépasser des niveaux seuils d'émissions de polluants, de gaz à effets de serre...).

Ce donut peut utilement être utilisé par un territoire pour définir son chemin vers une meilleure durabilité sociale et environnementale.



Certains enjeux sont des points de faiblesse qui diminuent la résilience du système alimentaire (dépendance aux filières extérieures), d'autres sont associés à des capitaux positifs qu'il s'agit de préserver (eau, biodiversité).

Il y a également des enjeux prospectifs, comme celui du coût des intrants et de l'énergie, ou encore celui du bien-être animal.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle rend compte des enjeux identifiés comme les plus importants durant la mission. Elle contribue à la définition des axes stratégiques du PAT, puis des plans d'actions et des indicateurs associés.

Les principaux enjeux sociaux du territoire

Enjeux: Dépendance des chaînes de valeur, diversification de la production, installation et transmission



Points d'attention:

- Peu de productions locales consommées par les habitants / majorité de filières longues hormis pour les produits laitiers
- Diminution du nombre d'agriculteurs et d'exploitations
- Dépendance aux intrants agricoles

Enjeux: Difficultés de la filière élevage, valorisation des productions locales (dont celles hors AOP), diversification des débouchés

Points d'attention:



- Beaucoup de monoproduction qui rend les agriculteurs vulnérables aux risques sur leur filière
- Filière laitière (hors AOP) soumise à une concentration des acteurs et à une exposition des prix d'achat au marché européen et mondial
- Hausse du prix des intrants et des coûts du transport
- Une distribution des produits alimentaires concentrée sur la grande distribution et des épiceries indépendantes liées à une offre touristique



Enjeux: Isolement des producteurs, formations agricoles aux nouveaux enjeux **Points d'attention**:

- Diminution du nombre d'agriculteurs et agrandissement des exploitations
- Difficultés de recrutements sur les métiers agricoles et de la transformation alimentaire



Enjeux: Écoute entre acteurs, service de proximité redynamisant les territoires, éducation alimentaire, participation citoyenne à la dynamique du PAT

Points d'attention :



- Mauvais entretien des biens sectionaux (11 000ha dans le Puy de Dôme)
- Conflits d'usage de l'eau qui peuvent créer des tensions
- Augmentation de la spécialisation des fermes



Enjeux : Anticiper et accompagner la montée de cet enjeu dans le débat public **Points d'attention :**

- Manque de considération des éleveurs
- Perte de liens entre la population du territoire et le travail des éleveurs
- Impact de la baisse de consommation de produits carnés sur les exploitations locales

Les principaux enjeux environnementaux du territoire

Enjeux : Préserver la qualité de l'eau en vis-à-vis de la production agricole, de la production fromagère et du tourisme



Points d'attention:

- Baisse de la qualité de l'eau des rivières ; 155 km de cours d'eau "très bonne qualité" (2009) à 0km
 (2015)
- Pollution de l'eau utilisée pour l'alimentation animale qui conduit les exploitations à se connecter au réseau d'eau potable
- Epandage de lisier en périodes impropres aux besoins des végétaux



Enjeux: Préserver le capital actuel du territoire

Points d'attention:

- Fragilité de certaines espèces face au changement climatique
- Augmentation du nombre de nuisibles (rats taupiers)



DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE **Enjeux**: Anticiper et mitiger les impacts du changement climatique

Points d'attention:

- Assèchement des prairies, pertes de rendements pour les fourrages
- Tensions sur la répartition de la ressource en eau (habitants, agriculteurs, industries...)



Enjeux : Anticiper les impacts économiques de la raréfaction des ressources **Points d'attention** :

- Hausse du prix des énergies fossiles (pétrole et intrants agricoles)
- Dépendance sur les pièces détachées et sur la provenance du matériel agricole



Enjeux : Diminuer la production de déchets et encadrer les pratiques consuméristes **Points d'attention** :

- Déchets liés au tourisme
- Pratiques de consommation qui induisent davantage de gaspillage (produits calibrés...)
- Niveau d'équipement d'hygiène de pleine nature en parallèle de l'évolution de la fréquentation touristique

RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

A l'issue de la phase de diagnostic du système alimentaire de la CCMS et de sa durabilité, certaines recommandations ont émergé à l'attention des différentes parties prenantes (collectivités, acteurs économiques, associations...) impliquées dans le pilotage du Projet Alimentaire Territorial.

En vis-à-vis de ces recommandations, les initiatives locales existantes ont été listées afin d'identifier à la fois les leviers mais aussi les développements pertinents pour assurer une transition alimentaire à la hauteur des enjeux actuels de la CCMS.

Les recommandations et les initiatives locales ont été regroupées en **3 grands axes de travail**, sachant que certains d'entre elles peuvent s'avérer pertinentes pour plusieurs axes :

AXE 1: AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES



Recommandations



Initiatives locales

- Agir sur l'articulation transmission reprise de fermes (adaptation à la relocalisation, pratiques agricoles et autonomes, logement) en s'appuyant sur le réseau des référents communaux
- Protéger le foncier de l'urbanisation et de l'agrandissement qui
 fragilise les exploitations agricoles face au changement en cours
- Renforcer les outils de transformation (viande en particulier) et de distribution de proximité
- Améliorer l'approvisionnement de la restauration commerciale et de la restauration collective en produits de qualité (santé, biodiversité, protection de l'eau, AB...) de proximité
- Intégrer le GT « Restauration collective » du PAT du Grand Clermont Livradois-Forez
- Développer des contrats de réciprocité alimentaires avec des territoires PAT proches pour l'approvisionnement mutuel
- Développer l'articulation aide alimentaire / produits locaux

- Agriculteurs du Sancy
- Dôme Sancy Elevage
- Jardins familiaux
- CDA 63 / Bio63 / CIVAM
- Secours populaire
- Interprofession Saint Nectaire

Ø

Indicateurs de suivi potentiels

- Nombre d'installations agricoles
- Evolution de l'usage des terres agricoles
- Nombre de commerces alimentaires en circuits courts
- Potentiels nourriciers et agro-industriels par type de culture
- Poids des produits locaux dans la restauration collective et dans l'aide alimentaire
- Mobilisation des partenaires recensés (nb rencontres, réalisations)

AXE 2: CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION AGROALIMENTAIRE



Recommandations



Initiatives locales

- Accompagner la diversification des modèles de production et des productions: maraîchage de montagne, races rustiques...
- Favoriser le développement de structures collectives et des nouvelles formes d'exploitation pour réduire la pénibilité
- Développer les formations agricoles et agroalimentaires sur les nouveaux enjeux (agroécologie, résilience alimentaire, eau, diversification, commercialisation de proximité, logistique, valorisation des races locales, dégâts aux troupeaux, agriculture et commercialisation de groupe, pénibilité du travail)
- Favoriser la coopération entre consommateurs, distributeurs de proximité, porteurs de projets agroalimentaires et agriculteurs
- Mettre en place des moments de concertation entre habitants, agriculteurs, élus et touristes sur les sujets cités plus hauts
- Soutenir le développement de la monnaie locale dans le réseau de professionnels de l'agriculture et l'alimentation

- Paysans Bio d'Auvergne / Îlots paysans / Auvabio
- Dôme Sancy Elevage
- Coopérative d'Auvergne d'Alimentation de Proximité / Bio Massif / Auvergne Bio Distribution
- CDA 63 / Bio63 / FRCIVAM Auvergne
- Expert.es Chercheur.es (Vetagrosup, Inrae, Clermont Auvergne...)
- La Doume
- Patouch' au troupeau



Indicateurs de suivi potentiels

- Niveau moyen du revenu brut des agriculteurs
- Nombre d'exploitations hors AOP
- Ratio revenu / subventions
- Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié de formations
- Niveau de participation de tous les maillons du système alimentaire dans le PAT

AXE 3: PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT & GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS



Recommandations



Initiatives locales

- Former les agriculteurs à la préservation de la ressource en eau dans un cadre de profitabilité-économique
- Organiser le partage de l'eau entre les différents usagers
 (agriculture, eau potable, tourisme d'hiver et d'été)
- Valoriser les variétés et races locales mieux adaptées au territoire
- Valoriser la biodiversité et les enjeux climatiques de gestion de l'eau auprès des habitants (dont les écoliers) et des touristes
- Développer de nouvelles filières de production d'énergie
- Former les agriculteurs sur la gestion et la réparation de leurs outils de production
- Développer les équipements d'hygiène et de traitement
- Valoriser les engagements sur la diminution des déchets (restauration, consommateurs)

- Agriculteurs du Sancy
- Atelier Paysan
- EPIDOR
- VALTOM
- PNR Volcans d'Auvergne
- Conservatoire naturel de Botanique



Indicateurs de suivi potentiels

- Indicateur de qualité écologique de l'eau
- Consommation d'eau / habitant
- Part des infrastructures agroécologiques agricoles et naturelles / % des surfaces en ZNIEFF
- Niveau d'usage des pesticides
- Emission et captation de CO2 sur le périmètre
- Prix des intrants et de l'énergie (également utilisable pour les conditions socioéconomiques de la production agroalimentaire)
- Volume de déchets traités
- Gaspillage alimentaire en restauration collective

La communication autour du PAT et la sensibilisation des citoyens

Qu'il s'agisse de sensibiliser les citoyens aux différents enjeux de leur alimentation, de renouer les liens entre agriculteurs et consommateurs sur le territoire, ou encore de lutter contre les pertes et gaspillages, la communication et la concertation constituent des facteurs clés de succès pour le Projet Alimentaire Territorial.

Leurs implications sont par essence transversales à toutes les actions mises en place dans le cadre du PAT.

Il y a donc un enjeu fort pour la CCMS de définir une stratégie cohérente et un plan d'action dédié à ce sujet, qui s'appuient tout à la fois sur :

- Un premier cercle autour du projet, qui puisse assurer le pilotage de la stratégie tout en assurant la circulation entre des cercles plus éloignés ;
- des temps collectifs de réflexion, de débat et de décision en association l'ensemble des parties prenantes de la démarche : acteurs économiques, associations, citoyens ;
- les moyens modernes de communication (relais sur les réseaux sociaux, questionnaires en ligne...), mais aussi les événements publics classiques : foires, festivals, conférences-débats...



CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES

Suite à l'identification des axes stratégiques du Projet Alimentaire Territorial et aux recommandations faites par le bureau d'étude Le BASIC, il s'agit maintenant pour la communauté de communes et les acteurs du territoire d'élaborer collectivement un plan d'actions global pour les prochaines années.

L'appropriation des enjeux et la planification d'actions concrètes seront permises par l'organisation d'ateliers de co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire (élus, société civile, structures de développement agricole et de recherche, entreprises et coopératives de l'agroalimentaires, agriculteurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire).

Le comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs sera par la suite sollicité de manière régulière pour assurer le suivi et l'évaluation des politiques mises en œuvre dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

De même, un tableau de bord du projet sera mis en ligne sur le site internet de la communauté de communes afin de permettre à tout à chacun de retrouver les chiffres clés et de suivre l'évaluation du projet.

